

Rapport public Parcoursup session 2024

KEDI formation - BTS - Services - Assurance - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

KEDI formation - BTS - Services - Assurance - en apprentissage (45408)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
KEDI formation - BTS - Services - Assurance - en apprentissage (45408)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	53	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Etude du livret scolaire, des résultats (terminale et première)	Constance en termes de résultats, de l'assiduité.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Importance de la partie méthodologique et professionnelle dans le cursus scolaire lycée/post-BAC.	Remarques en termes d'organisation, de	Très important
Savoir-être	Présentation, qualité de suivi durant la phase de recrutement	Dynamisme, assiduité, présentation et maintien de ces qualités dans le temps.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Goût prononcé pour le monde de l'assurance, la négociation et le commerce.	Qualité des recherches, des prises de rendez-vous, réactivité	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le domaine ou domaine assimilé.	Qualité du suivi au travers de la motivation et du réseau de chaque jeune.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Sélection des candidats sur la base de leur cv et parcours scolaire.
- Prise de contact avec les candidats sélectionnés.
 - Premier entretien d'orientation pour la définition des besoins, des souhaits et des objectifs de formation.
 - Deuxième entretien de suivi (révision du cv et soutien à la recherche d'entreprise) .
 - Admission du candidat en formation sur la base des éléments fournis lors des entretiens (cv à jour, lettres de motivation..) et de la motivation montrée lors des échanges.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les attentes de Kedi formation pour ses candidats:

- Motivation
- Sérieux
- prise d'initiative et dynamisme dans la recherche de l'entreprise où effectuer l'alternance

Signature :

Julien FRIGO,

Chef d'établissement de l'établissement KEDI
formation